l'Assurance Maladie

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DES FAMILLES, DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

msa santé famille retraite services

Santé publique France



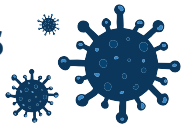
Vous avez 65 ans ou plus ? La grippe peut avoir des conséquences graves sur votre santé. **Faites-vous vacciner.**

+65 ans

PARLEZ-EN À UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ

ameli.fr

Pourquoi est-il important de vous faire vacciner contre la grippe ?



En cas de grippe, les personnes de 65 ans et plus sont davantage exposées à des complications cardiaques ou pulmonaires graves qui peuvent entrainer une hospitalisation, même si elles se sentent en forme.

Le vaccin change tous les ans pour suivre l'évolution du virus et offrir une protection efficace. C'est pourquoi la vaccination contre la grippe doit être faite chaque année.

Le vaccin est efficace car il permet à l'organisme de réagir plus vite en cas d'infection. Il réduit les risques de complications graves.

Le vaccin est sûr, les effets secondaires sont rares et beaucoup moins importants que les complications possibles en cas de grippe.

Les gestes barrières sont indispensables pour limiter l'épidémie, mais ils ne sont pas suffisants pour se protéger. **La vaccination est nécessaire pour renforcer les défenses immunitaires.**

Pour être bien protégé contre le virus de la grippe, faites-vous vacciner sans attendre : **le vaccin met environ 15 jours pour être efficace.**

LE TRI + FACILE